

## Réunion de conseil du Vendredi 12 Février 2016

Présents : LIAUDOIS Michel - CONFOLANT Patrice - PAVAGEAU Thierry - MARTIN René - AUBRY Patrick – GABLIN Karine – PEROT Alain - GAUD Didier - RONDELOT Cyril – HOLMGREN Christopher

Excusés : MM. JULIEN Lucien BOIREAU Jean-Robert Mmes JACOB Guylène ROBERT Marie-Laure

Secrétaire de séance : Mme GABLIN Karine

Début de la séance 20 h 30

---

### Vote des subventions 2016

Le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

- U.N.C.A.F.N.	55 Euros
- Foyer de La Roche Bellusson	700 Euros
- Amicale des Pompiers de TOURNON	95 Euros
- A.F.R.	600 Euros
- Société de Pêche	150 Euros
- Centre de Transfusion Sanguine	100 Euros
- Ligue contre le cancer	200 Euros
- Prévention Routière	150 Euros
- Bien Vivre Chez Soi	300 Euros
- Association des Parents d'Elèves du R.P.I. S.M.F.P.I.	100 Euros
- Indre Nature	100 Euros
- ODG AOP Pouligny-St-Pierre	50 Euros
- U.S.M.	700 Euros
- Divers	1 000 Euros

### Vote des participations 2016

Le conseil décide d'attribuer aux organismes les participations suivantes :

* Comité Départemental de Randonnée Pédestre	50,00 Euros
* Aide aux jeunes	100,00 Euros
* SPA	245,00 Euros
* Cœur de Brenne	50,00 Euros
* Association des Maires	172,00 Euros
* UDMR	134,00 Euros
* CAUE	95,00 Euros
* ADIL	55,00 Euros
* Brenne Initiative	150,00 Euros
* Fondation du Patrimoine	50,00 Euros
* Divers	5000,00 Euros

### Tarif de la location de la salle des fêtes 2016

Les tarifs de la location de la salle des fêtes sont reconduits.

### Tarif du gîte 2016

Le conseil fixe le tarif de location du gîte détaillé ci-dessous :

- forfait 40 Euros
- 8 Euros par nuit et par personne

### Tarif de location de la Salle du Presbytère 2016

Le conseil reconduit à 45,00 Euros le montant de la location de la salle du presbytère

### Tarif de location du terrain de camping 2016

Le conseil reconduit les tarifs journaliers du terrain de camping détaillé ci-dessous :

- 1 Euro par personne
- 2 Euros par emplacement
- 3 Euros pour la consommation électrique
- 15 Euros par mois pour le stationnement des caravanes non occupées.

### Divers

Le conseil accepte la mise à jour du tableau de classement de la voirie communale.

---